

FACULTÉ D'ÉCONOMIE

2024
2025



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER





Le Mot du Doyen



Bienvenue à la Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier ! Vous avez fait un excellent choix en nous rejoignant, et nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous.

Les enseignants-chercheurs, les enseignants et les personnels administratifs s'engagent à vous offrir leurs compétences et leur dévouement au service public. Notre objectif est de vous garantir un cadre d'études agréable qui non seulement favorisera votre épanouissement intellectuel, mais qui vous préparera également à une carrière professionnelle prometteuse et épanouissante.

La Faculté d'Économie est une composante de l'Université de Montpellier, une institution pluridisciplinaire renommée, accueillant plus de 50 000 étudiants. Notre campus de Richter vous offre toutes les ressources nécessaires pour réussir vos études. Nous vous encourageons vivement à participer à la vie étudiante dynamique de la Faculté en rejoignant l'une de nos associations étudiantes. Que vous soyez intéressés par des projets sportifs, culturels, festifs ou solidaires, vous trouverez de nombreuses opportunités pour vous impliquer activement.

Quelle que soit la direction que vous choisirez de prendre, nous espérons que votre expérience à la Faculté d'Économie sera non seulement enrichissante sur le plan académique, mais également pleine de moments mémorables et de succès. Nous vous souhaitons de belles années d'études et de réussite au sein de notre faculté.

Avec tous nos vœux de succès.

Edmond BARANES
DOYEN DE LA FACULTÉ D'ÉCONOMIE

Sommaire

L'Université de Montpellier.....	2
Le Campus Richter.....	3
La Faculté d'Économie.....	9
Les associations étudiantes.....	11
La direction.....	14
Le bureau des admissions et des inscriptions.....	15
Le service de la scolarité.....	20
Règlement des études.....	22
Offre de formation.....	26
Le bureau de l'insertion professionnelle.....	32
Apprentissage.....	33
Le bureau des relations internationales.....	35

En janvier 2015, la fusion des Universités Montpellier 1 et Montpellier 2 annonce l'apparition de la nouvelle Université de Montpellier. 2015 n'est pas pour autant son année de naissance. Enracinée dans l'histoire de sa ville et de sa région, l'Université de Montpellier est l'une des plus anciennes universités en exercice en Europe.

Une nouvelle page de l'histoire commune des Universités Montpellier 1 et Montpellier 2 s'ouvre avec le lancement du processus de fusion en septembre 2012. A la recherche de rayonnement national et international, les deux universités réunissent leurs forces complémentaires. L'Université de Montpellier bénéficie de l'excellence et de la complémentarité de ces deux établissements.

Elle renoue ainsi avec l'ambition universaliste de la première université créée à Montpellier en 1289, une université laïque et internationale.

De Rabelais à Curie en passant par Renaudot, Chaptal ou Grothendieck, intellectuels et scientifiques ont dessiné huit siècles durant, les contours d'une université ouverte étroitement liée à la vie de la Cité et impliquée dans les grands défis de son époque.

L'Université de Montpellier réunit aujourd'hui une vaste communauté de savoirs qui intègre les sciences, les techniques, la médecine, les sciences de l'environnement, les sciences de l'éducation, les sciences économiques, le droit ou encore la science politique.

Avec 17 composantes de formation, 72 unités de recherche et plus de 50 000 étudiants, elle devient la plus grande université d'Occitanie et la 6ème de France.

*«L'Université de Montpellier embrasse pleinement sa vocation d'Université humaniste
actrice d'un monde en marche.»*

Parce qu'elle forme aux métiers de demain
Parce qu'elle répond aux défis scientifiques de son époque
Parce qu'elle participe au rayonnement des savoirs
Parce qu'elle offre un réseau de campus ancré dans la Cité



Le Campus Richter

L'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) d'Économie de Montpellier se situe depuis 1994 sur le campus de Richter. Ce site regroupe une partie des composantes de l'Université de Montpellier comme la Faculté Économie, l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (I.P.A.G.) et Montpellier Management (MOMA). Les étudiants peuvent également profiter des différentes installations telles que la bibliothèque universitaire (B.U.) équipée de diverses salles de travail, la Maison des Étudiants (M.D.E.) et le restaurant universitaire (R.U.) ouvert à tous les étudiants munis de leur carte d'étudiant délivrée lors de l'inscription.





Les services à l'étudiant

B.U. - Bibliothèque universitaire

- 1327 places
- Espace Actualité et Presse
- 38 carrels individuels en libre accès (mezzanines 2h et 3h)
- 7 salles de travail en groupe accessibles sur réservation
- 2 salles réservées aux doctorants
- Salle Vie active (recherche d'emploi, préparation aux concours...)
- Salle BABEL (Bibliothèque pour les Apprentissages et les Échanges Linguistiques) proposant des collections imprimées et numériques autour de l'apprentissage des langues, à emprunter et à consulter sur place
- Espace PMR (Personnes à Mobilité Réduite) équipé de cloisons acoustiques et d'une table à plateau relevable électriquement, à occuper seul ou avec un tuteur

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 19h de octobre à mai
<https://bibliotheques.edu.umontpellier.fr/>

BVE (Bureau de la Vie Etudiante)

Le BVE est une équipe dirigée par la Vice-Présidente Étudiant et composé d'étudiants élus provenant des différentes composantes de l'Université de Montpellier.

Il soutient et organise de nombreuses actions tout au long de l'année universitaire. Il réalise notamment, l'agenda-guide de l'étudiant.

Il saura vous renseigner et vous orienter dans de nombreux domaines liés à la vie étudiante.

www.umontpellier.fr/campus/bureau-de-la-vie-etudiante

FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes)

Alimenté en partie par la CVEC, le FSDIE est un outil financier de solidarité et d'animation de la vie étudiante. Il se compose de deux types d'aides :

- L'aide aux projets collectifs
- L'aide sociale individuelle

La charte FSDIE vous permettra d'obtenir de nombreuses informations sur les modalités de dépôt de dossiers, de fonctionnement de la commission d'attribution, etc.

Vous pouvez la consulter sur le site Internet de l'université (onglet «Vie étudiante»).

www.umontpellier.fr/campus/bureau-de-la-vie-etudiante/fonds-de-solidarite-et-de-developpement-des-initiatives-etudiantes-fsdie

Handiversité

L'équipe du Service Handiversité est à votre disposition et à votre écoute pour :

- Répondre à vos questions et vous orienter vers les services compétents
- Vous accompagner dans votre projet d'étude et votre projet professionnel
- Coordonner et mettre en place les aménagements spécifiques prévus
- Vous soutenir dans vos recherches et vos démarches

www.umontpellier.fr/campus/sante-social-et-handicap/handicap



MDE - La Maison Des Étudiants

La Maison des Étudiants (M.D.E.) est située sur le site Richter. Elle est à la disposition de tous les étudiants de l'UM.

Entièrement consacrée à la vie étudiante, elle est un outil de création artistique (salle de spectacles, studio d'enregistrement et salle de musique) mais aussi un lieu de vie (bureau des associations, SUAPS, SCMPPS) et de festivités. Une programmation variée l'anime toute l'année qu'il s'agisse de spectacles vivants (danse, théâtre, etc.) ou de conférences, colloques, expositions.

www.umontpellier.fr/campus/bureau-de-la-vie-etudiante/maison-des-etudiants-aime-schoenig-richter

RU - Restaurant Universitaire et cafétéria

Implantés au cœur du Campus Richter, le restaurant et la cafétéria du CROUS vous proposent une offre de restauration équilibrée, rapide et économique, adaptée à tous les besoins.

Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30 et la cafétéria à partir de 7h30

www.crous-montpellier.fr/restaurant/resto-u-richter/

SCMPPS - Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Le SCMPPS assure la prise en charge médico-sociale globale des étudiants de l'université : une visite médicale accessible à tous, un relai vers les professionnels et les structures de soins, une écoute et un dialogue autour des problèmes de société avec l'équipe composée d'infirmières, de médecins, de psychologues cliniciens, de diététiciennes nutritionnistes, d'assistants sociaux et de personnel d'accueil.

www.umontpellier.fr/campus/sante-social-et-handicap/service-de-medecine-preventive

SCUIO-IP (Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation, et d'Insertion Professionnelle)

Le SCUIO-IP :

- Accueille l'étudiant ou le futur étudiant en recherche de documentation, de conseils et de réponses pour définir un projet d'études.
- Facilite l'accès à l'information sur les filières d'études, les métiers et les concours administratifs.
- Renseigne sur l'emploi, sensibilise et prépare à une future insertion professionnelle.

www.umontpellier.fr/formation/information-orientation-insertion

SUAPS – Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Le SUAPS établit la programmation des activités physiques et sportives.

Il organise l'évaluation et la prise en compte des unités d'enseignement en activités physiques et sportives optionnelles dans les différents cursus conformément aux modalités du contrôle des connaissances arrêtées par les UFR, les Écoles et Instituts (U.E.I.).

Il favorise l'accès des étudiants au plus haut niveau sportif et participe à l'amélioration et à la conservation de la Santé.

S'inscrire au SUAPS ?

Avant votre inscription à la Faculté d'Économie vous devez vous acquitter de la CVEC (Contribution de la Vie Étudiante et de Campus) auprès du CROUS. En payant cette cotisation vous pouvez bénéficier des activités proposées par le SUAPS. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur leur site.

www.umontpellier.fr/campus/sport

PROGRAMME
DU SUAPS



Votre avis nous intéresse...

POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

Suite aux nouvelles remontées faites par les étudiants en 2023/2024, nous allons poursuivre les aménagements des espaces intérieurs et extérieurs : bancs, canapés, tables, poubelles de tri, plantes...

Nous avons conscience que la vie des étudiants en dehors des cours est très importante pour créer une bonne ambiance de travail.

STAGES FACULTATIFS EN LICENCE

Suite aux remontées des enquêtes, vous nous avez demandé la possibilité de faire des stages facultatifs en licence.

Depuis la rentrée 2023, cela est possible pour tous les étudiants de première, deuxième et troisième année.

Plus de renseignements au bureau des stages (113).

...aidez nous à améliorer votre quotidien



NOUS SIGNALER UNE ANOMALIE, UNE SUGGESTION

Si vous constatez une anomalie, un dysfonctionnement ou que vous souhaitez nous faire part d'une suggestion n'hésitez pas, contactez nous à eco-affaires-generales@umontpellier.fr

La Faculté en quelques chiffres

7 500m²

dédiés à la recherche et
à l'enseignement

1 des 17 composantes de l'UM

2076

étudiant.e.s
65% en Licence
22% en Master
13% en DU

27

Diplômes

- 1 licence d'économie
- 1 parcours international
- 1 parcours «réussir»
- 1 licence accès santé
- 1 CPES
- 1 bilicence éco-sc.politique
- 13 masters
- 8 diplômes universitaires

83%

des étudiants se disent
satisfaits de leur formation

Personnels de la Faculté

16

Administratifs

42

Enseignants
Chercheurs

100

Intervenants
Extérieurs

La Faculté d'Économie

7500M2 DÉDIÉS À LA RECHERCHE ET À L'ENSEIGNEMENT

RDC

- Loge du bâtiment C
- 1 Amphi 500 places : C001
- 2 Amphis 113 places : C003 et C004
- Salle des marchés
- Salles de cours de 014 à 018

1^{er} étage

- Direction
- Administration
- Salle des professeurs
- Salle du Conseil
- Cafétéria
- Salles de cours de 117 et 118
- 1 Amphi 500 places : C200

2^{ème} étage

- Salle de cours de 215
- Bureaux des enseignants
- Salles informatiques 212 à 218

4^{ème} étage

- Salles de cours 412 à 418
- Bureaux des enseignants

5^{ème} étage

- Bureaux des enseignants
- École doctorale

Un lieu culturel et de détente

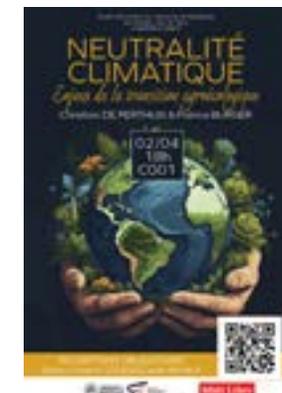
LE CAFÉCO

Au premier étage de la Faculté d'Économie, se trouve le Caféco. Un lieu pour passer un moment convivial ou travailler en groupe autour d'une boisson. La salle est équipée afin de permettre à chacun de trouver un lieu de repos ainsi que d'échange. Des prises pour les ordinateurs ou les téléphones, le WIFI et du mobilier sont à votre disposition.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCO

Les conférences sont organisées plusieurs fois par an en partenariat avec Midi-Libre. Portant sur des sujets divers touchant à l'économie, elles sont ouvertes à tous, étudiants, enseignants et extérieurs. Des professionnels viennent présenter leur travaux et répondre aux questions du public.



LA CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES

Depuis 2019, la Faculté d'Économie félicite ses étudiants diplômés de licence et de master. La cérémonie réunit, le temps d'une soirée, les étudiants, les enseignants, le personnel administratif et également les familles.





Les associations étudiantes

LE BDEEM, LE BUREAU DES ÉTUDIANTS D'ÉCONOMIE DE MONTPELLIER



Le Bureau Des Étudiants d'Économie de Montpellier est une association créée en 2020 ayant pour but d'animer la vie étudiante au sein de la faculté.

Concrètement ça donne quoi ?

Des élèves bénévoles organisent des événements, par exemple des soirées, mais aussi d'autres activités permettant aux étudiants de s'épanouir pleinement. Le BDE est le liant entre vie sociale et études, il te permettra de rencontrer et partager avec le plus grand nombre.

La carte adhérent

Tout bon nouvel étudiant se doit de découvrir la vie nocturne Montpelliéraine. Quoi de mieux pour cela qu'une carte permettant d'avoir des réductions dans des bars et restaurants ? Le BDEEM t'accompagne toute l'année dans tes établissements préférés !

Les projets à venir

Des soirées d'intégration vous attendent dans les premières semaines, ainsi que de premiers événements.

Le BDEEM essaiera de proposer pour une troisième année consécutives un Ski Trip à ses adhérents et aux étudiants montpelliérains.

Pour le reste, tout est imaginable. Ça ne dépend plus que de vous !



Nous rejoindre

Nous acceptons tout le monde, et tous types de projets. Tu souhaites rejoindre l'équipe et t'investir au sein du Bureau ?

Ou alors partager tes passions avec plus grand nombre à travers des projets créés par tes soins ? Musique, cinéma, débat, sport, et bien d'autres activités sont réalisables grâce à l'Université de Montpellier et ses infrastructures.

LE GEEM, LE GROUPEMENT DES ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ D'ÉCONOMIE DE MONTPELLIER



Notre association défend l'intérêt des étudiants d'économie de Montpellier par l'intermédiaire de ses étudiants élus au conseil d'UFR en proposant des actions concrètes visant à offrir plus d'opportunités à tous et à améliorer nos conditions d'études.

Nous avons pour objectif de favoriser le dialogue et la communication entre les étudiants et les diverses instances universitaires afin de promouvoir un environnement d'études favorable et inclusif.

Nous sommes disposés à vous informer sur le fonctionnement interne de notre faculté ainsi que celui de l'Université de Montpellier. Il est primordial de permettre à tous les étudiants souhaitant s'investir dans la vie étudiante de disposer des informations dont ils ont besoin.

Notre bilan

Notre travail depuis des mois a notamment permis de mettre en place, avec les élus du conseil d'UFR et l'administration, plusieurs mesures comme la mise en ligne des annales des années précédentes afin de faciliter les révisions. De plus, nous avons voté en faveur de plus d'alternance dans les offres de formation de la faculté afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.

La faculté a également répondu favorablement à notre demande et œuvre pour installer un parking à vélo sécurisé pour les étudiants qui se déplacent à vélo. Ce n'est que le début. Nous continuerons tout au long de l'année à faire de notre mieux pour mettre en place les propositions pour lesquelles vous nous avez élus.

L'équipe du GEEM

Le président de l'association est Alexis Lefebvre, le vice-président est Guilhem Vern, la secrétaire générale est Jana Timericht, la co-secrétaire est Ema Hommel et Matisse Saurel est notre trésorier.

Il y a également de nombreux autres étudiants qui contribuent au fonctionnement de l'association et que vous rencontrerez au fur et à mesure de l'année.

Venez nous rencontrer et adhérer à notre association !

Les membres du GEEM sont ouverts à toutes propositions pour améliorer nos conditions d'études.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter par mail : geem.montpellier@gmail.com

Vous pouvez également suivre notre actualité sur Instagram : [@geem.montpellier](https://www.instagram.com/geem.montpellier)

Nous espérons vous voir nombreux et investis, afin de pouvoir faire vivre la vie associative de notre faculté !



L'OFEM, OBSERVATOIRE DE LA FACULTÉ D'ÉCONOMIE DE MONTPELLIER

L'Observatoire de la Faculté d'Économie a pour objectif de valoriser les compétences des étudiants de l'université de Montpellier grâce à la production de contenus sur des questions économiques.

Notre association a aussi pour objectif de créer du lien et un partage de connaissances entre les étudiants, les enseignants-chercheurs et les intervenants extérieurs.

Nos objectifs

- Ouvrir l'esprit des étudiants sur les questions économiques contemporaines.
- Valoriser leurs compétences grâce à la production de contenus audiovisuels et articles.
- Éclairer les étudiants sur les possibilités de carrière suite à un master en économie/finance.
- Promouvoir les travaux de nos enseignants-chercheurs et doctorants.



Nos travaux et projets

- Organiser des tables rondes et des conférences sur des thèmes économiques.
- Produire un journal semestriel de l'OFEM.
- Produire du contenu audiovisuel (vidéos, réseaux sociaux, interviews, podcasts)
- Offrir la possibilité à tous les étudiants d'écrire ou d'aider à l'écriture d'articles économiques d'actualité.

Venez adhérer et nous rencontrer

Les membres de l'OFEM sont ouverts à toutes propositions. Si vous souhaitez participer à la vie étudiante et économique de notre faculté, n'hésitez pas à nous contacter via nos réseaux sociaux ou par mail à l'adresse : ofem.contact@gmail.com

Vous pouvez aussi venir directement nous rencontrer lors de nos événements ou au sein de la faculté.

Nous espérons vous voir nombreux afin de continuer à construire nos projets et participer pleinement à la vie associative et à l'ouverture économique de la Faculté d'Économie de Montpellier.

Des étudiants engagés pour les étudiants

L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

L'engagement étudiant est un élément clé de l'expérience universitaire. En rejoignant des associations et des organisations, les étudiants peuvent développer des compétences précieuses en leadership, en gestion de projet, en communication et en travail d'équipe.

S'investir dans une équipe offre aux étudiants la possibilité de s'impliquer activement dans la vie universitaire. Les étudiants partageant les mêmes intérêts peuvent se réunir, collaborer et réaliser des projets communs.

L'engagement étudiant désigne la participation active des étudiants dans des activités en dehors de leurs études académiques régulières. Il s'agit d'un investissement volontaire de temps, d'énergie et de compétences dans des initiatives, des projets ou des événements liés à la vie universitaire

LES AMBASSEURS

Étudiants volontaires pouvant intervenir ponctuellement lors d'événements à la Faculté comme les journées portes ouvertes, les remises de diplômes, le salon de l'enseignement supérieur...

LES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS

Élus chaque année au mois d'octobre, les représentants sont impliqués auprès des étudiants de leur promo.

Ils facilitent la communication entre les étudiants, les enseignants et l'administration de la faculté.

Ils assistent aux conseils de perfectionnement et sont les porte-paroles des étudiants.

VOTRE CONTACT À L'UFR

Vous souhaitez vous investir ou avoir plus d'informations concernant l'engagement étudiant, n'hésitez pas à contacter Morgane Dutilh, gestionnaire vie étudiante et assistante de direction de la Faculté d'Économie.

morgane.dutilh@umontpellier.fr





L'équipe administrative

La Direction

Doyen de la Faculté
Edmond BARANES

Vice-Doyen en charge de la formation et de l'aide à la réussite
Thomas CORTADE

Directrice Administrative
Éliette MONSEGUR

Assistante de Direction
Morgane DUTILH
eco-secretariat-direction@umontpellier.fr
04.34.43.24.57

- Prise de RDV
- Tutorat
- Taxe d'apprentissage
- Contrats étudiants
- Vie étudiante
- Contentieux

Chargée de communication et gestionnaire démarche qualité
Florence HUSCHELRATH
eco-communication@umontpellier.fr

Admissions et Inscriptions, bureau 115 bis



Bureau des admissions et des inscriptions
eco-inscription@umontpellier.fr - 04.34.43.24.46
eco-admission@umontpellier.fr

Accueil des étudiants pour les inscriptions
du 8 juillet au 23 juillet
et du 26 août au 30 septembre 2024
de 9h à 12h et de 13h à 16h
Ouverture au public le reste de l'année
Tous les jours de 9h00 à 11h45
et de 13h à 16h



INSCRIPTION EN PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE

- Étudiants Français et Européens : saisie des vœux sur Parcoursup, inscription obligatoire sur Primoweb.
- Étudiants internationaux : constitution d'un dossier «Études en France», entre octobre et janvier à l'ambassade de France du pays d'origine, ou un dossier blanc en l'absence de Centre des Études en France (C.E.F.). Si l'étudiant réside déjà en France, il doit déposer, avant fin janvier, un dossier vert dans l'université la plus proche de son lieu de résidence.

CANDIDATURES DANS LES AUTRES ANNÉES D'ÉTUDES

- Pour une entrée en L2 ou L3 ou M2 : Candidature sur ecandidat.umontpellier.fr
- Pour un Master 1 : Candidature sur la plateforme www.monmaster.gouv.fr
- Étudiants internationaux : constitution d'un dossier «Études en France», à l'ambassade de France du pays d'origine entre octobre et janvier, en l'absence de C.E.F. alors candidature sur eCandidat.
- À la fin de votre inscription, le Sco'Pass peut être imprimé depuis votre ENT. La carte d'étudiant vous sera remise lors des réunions de pré-rentree début septembre.

Retrouvez toutes les informations notre site :
economie.edu.umontpellier.fr/inscriptions

La carte d'étudiant

<https://www.izly.fr/>

LA CARTE MULTISERVICES COMMENT ÇA MARCHE ?

Cette carte d'étudiant permet de payer de nombreux services dans le réseau des Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S.) et au sein des établissements d'enseignement supérieur grâce au système de paiement intégré : Izly.

La monétique Izly permet également de payer sans la carte, directement avec votre smartphone.

Une fois inscrit vous recevrez dans votre boîte institutionnelle (@etu.umontpellier.fr) un mail d'activation pour votre nouvelle carte, rendez-vous sur le site www.izly.fr afin d'ouvrir votre compte.

Une fois votre compte IZLY ouvert vous pouvez recharger votre carte :

- par virement sur votre compte IZLY sur www.izly.fr
- ou en espèces dans les restaurants universitaires du C.R.O.U.S.

QUE FAIRE SI VOUS PERDEZ VOTRE CARTE ÉTUDIANT ?

En cas de perte ou de vol pensez à faire opposition sur le site www.izly.fr, mais également auprès du bureau des inscriptions qui vous a remis la carte afin que celui-ci vous en délivre une nouvelle. Elle coûte 6€ et doit être payée en ligne via votre ENT (Vignette «Carte étudiant»).

VEILLEZ À TOUJOURS L'AVOIR SUR VOUS !

Votre carte est obligatoire pour entrer dans les salles et les amphithéâtres lors des examens, elle vous sera demandée pour retirer vos relevés de notes et diplômes au service de la scolarité. Elle est nécessaire également pour accéder au service du S.U.A.P.S., du C.R.O.U.S. et de la B.U..



Izly, le paiement sur le campus

Simplicité avec votre carte étudiante,
mobilité avec votre smartphone.



SIMPLE : rechargez votre compte sur le web, ou avec votre smartphone à partir de 5 euros.



PRATIQUE : paiement avec la carte étudiante ou votre smartphone.



SÉCURISÉ : l'argent est sur un compte en ligne. Pas de souci en cas de perte de la carte.

En savoir plus :

<http://izly.fr>



L'Espace Numérique de Travail

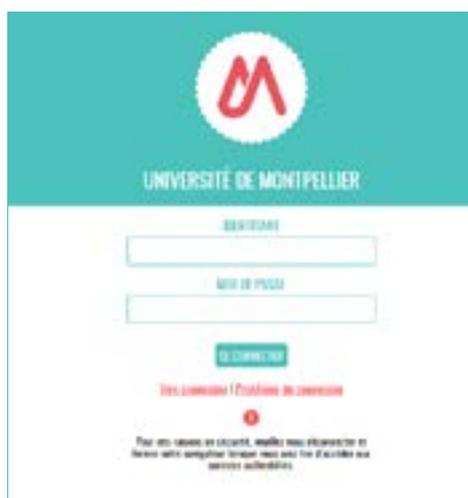
<https://ent.umontpellier.fr>

L'ENT est accessible 7j/7 et 24h/24 et vous permet d'accéder à de nombreux services :

- * Planning
- * Moodle
- * Boîte mail
- * Résultats aux examens
- * Bureau virtuel
- * Renouvellement de carte d'étudiant
- * Impression certificat de scolarité
- * Convention de stage
- * Inscription pédagogique
- * Admission / réinscription

ACTIVEZ VOTRE COMPTE E.N.T.

Juste après le paiement de votre inscription, vous recevrez un mail pour activer votre compte



LE CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Une fois votre compte ENT activé, vos documents déposés sur PJWeb pour finaliser votre inscription, le certificat de scolarité devient accessible sur votre ENT.

LES RELEVÉS DE NOTES ET L'ATTESTATION DE RÉUSSITE

Disponibles sous l'intitulé «RN démat» pour les relevés de notes ou «AR Démat» pour l'attestation de réussite.



Moodle, un espace de cours en ligne

<https://moodle.umontpellier.fr/>

Moodle est LA plateforme d'enseignement à distance de l'Université de Montpellier. Développée à partir de principes pédagogiques, elle permet de créer des communautés s'instruisant autour de contenus et d'activités.

Le mot « Moodle » est l'abréviation de Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment : « Environnement orienté objet d'apprentissage dynamique modulaire ».

COMMENT Y ACCÉDER ?

Sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail), vous pouvez vous connecter avec vos identifiants informatiques obtenus lors de votre inscription administrative.



UNE FOIS CONNECTÉ

Vous pouvez retrouver la plupart des supports de cours ou des activités à réaliser en ligne. Vous y trouverez également des informations utiles à votre scolarité, comme les syllabus de cours, des annales d'examens, le règlement des études ou les modalités de contrôle des connaissances (MCC).

Des enquêtes satisfactions et certains examens pourront aussi être réalisés via Moodle.





Calendrier Licences et Master 1

Hors CPES, bi-licence, bi-master, master 2 et DU

Service de la scolarité, bureau 114

Accueil ouvert au public tous les jours de 9h00 à 11h45 et de 13h à 16h (horaires pouvant être modifiés durant les périodes d'examen)

Responsable du service de la scolarité

Emilie COLOMBIER - Bureau 115

eco-scolarite@umontpellier.fr - 04.34.43.24.50

Responsable adjointe de la scolarité et gestionnaire Planning

Alexandra DEAU - Bureau 112 A

eco-scolarite-planning@umontpellier.fr - 04.34.43.24.59

Bureau des Licences, Bilicence, ENS et CPES

Bureau 114 bis

eco-scolarite-licence@umontpellier.fr - 04.34.43.24.47 ou 04.34.43.24.48

Bureau des Masters et des Diplômes Universitaires

Bureau 114 bis

eco-scolarite-master@umontpellier.fr / eco-scolarite-du@umontpellier.fr - 04.34.43.24.49

Bureau des outils numériques pour l'enseignement

Marc ROZE - Bureau 110

eco-ipnum@umontpellier.fr - 04.34.43.24.70

Bureau des diplômes et aménagements d'études (sportif et artiste de haut niveau, étudiant en situation de handicap, étudiant salarié)

Bureau 115 bis

eco-scolarite-diplome@umontpellier.fr - 04.34.43.24.51

- **Choix des options** : en ligne ou auprès de la scolarité au plus tard le 30 septembre

- **Situations particulières** : les étudiants reconnus par l'UM en situation de handicap ou sportif de haut niveau peuvent bénéficier d'aménagements d'étude et/ou d'examen

- **VAC** : Les étudiants peuvent demander la validation d'une UE ou matière acquise précédemment dans une autre université française au titre de la même année d'étude (L1, L2, L3 et M1)

- **Annales** : vous pouvez consulter les sujets des examens des années précédentes auprès de la scolarité ou sur moodle

- **Justificatif d'absence aux examens** à déposer dans les 48 heures auprès de votre gestionnaire de scolarité

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
26	27	28	29	30	31	1	30	1	2	3	4	5	6	28	29	30	31	1	2	3
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31	1	2	3	25	26	27	28	29	30	1
30	1	2	3	4	5	6	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8

DECEMBRE							JANVIER							FEVRIER						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
2	3	4	5	6	7	8	30	31	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2
9	10	11	12	13	14	15	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
16	17	18	19	20	21	22	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
30	31	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	3	4	24	25	26	27	28	1	2
6	7	8	9	10	11	12	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9

MARS							AVRIL							MAI						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
24	25	26	27	28	1	2	31	1	2	3	4	5	6	28	29	30	1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1
31	1	2	3	4	5	6	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8

JUIN							JUILLET							AOÛT						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
26	27	28	29	30	31	1	30	1	2	3	4	5	6	28	29	30	31	1	2	3
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31	1	2	3	25	26	27	28	29	30	31
30	1	2	3	4	5	6	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7

PRÉ-RENTRÉE		EXAMENS DE RATTRAPAGE	
06/09/24	Réunions de pré-rentree Licences et Masters 1	Semestre 1 et 2	Du 05/06 au 20/06/2025

PÉRIODES D'ENSEIGNEMENTS		SUSPENSIONS DE COURS	
Semestre 1	Du 09/09 au 30/11/2024	Toussaint	Du 28/10 au 03/11/2024
Semestre 2	Du 06/01 au 05/04/2025	Noël	Du 21/12 au 05/01/2025
		Février	Du 24/02 au 02/03/2025
		Pâques	Du 12/04 au 20/04/2025

DÉBUT DES CM		JOURS FÉRIÉS ET JOURS D'APPUI	
Semestre 1	Le 09/09/2024	Jours fériés	Voir sur le calendrier
Semestre 2	Le 06/01/2025	Jour d'appui	Le 30/05/2025

DÉBUT DES TD		SAVE THE DATE	
Semestre 1	Le 16/09/2024	17/10/2024	Forum Entreprises Université
Semestre 2	Le 20/01/2025	29 et 30/11	SIM'UM
		Du 16 au 18/01	Salon de l'enseignement supérieur 2025
		08/02/2025	Journée Portes Ouvertes

SEMAINES DE RÉVISION		EXAMENS	
Semestre 1	Du 02/12 au 06/12/2024	Semestre 1	Du 09/12 au 20/12/2024
Semestre 2	Du 07/04 au 11/04/2025	Semestre 2	Du 22/04 au 07/05/2025

Règlement des études licences, bi-licence et CPES

* Sous réserve de validation

Vu les arrêtés du 23 et 25 avril 2002 relatifs au LMD, vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu le règlement des enseignements, des études et des examens, adopté en CVFU le 5 mars 2024.

1. Inscription pédagogique

1.1. L'inscription pédagogique est complémentaire à l'inscription administrative. Elle est indispensable pour suivre les enseignements et passer les examens.

1.2. Les étudiants de licence 2 et licence 3 doivent choisir leur langue et option(s) obligatoires et facultatives pour chacun des 2 semestres de l'année universitaire. Un calendrier et une procédure d'inscription sont communiqués en début d'année par le service scolarité.

2. Compensation

2.1. Il y a compensation entre deux semestres de la même année universitaire : S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6.

2.2. La progression n'est donc possible que par validation de l'année (soit par acquisition de chaque semestre, soit par compensation entre les deux semestres de la même année universitaire). L'obtention de l'année entraîne l'attribution de 60 E.C.T.S. (European Credit Transfer System).

2.3. La note à l'année est calculée en prenant les deux moyennes coefficientées des deux semestres.

3. Validation et capitalisation

3.1. En L1, L2 et L3, toutes les matières correspondent à une Unité d'Enseignement (UE), elles sont donc toutes capitalisables.

3.2. Une unité d'enseignement est validée et capitalisée lorsque la note attachée à cette UE est supérieure ou égale à 10 sur 20.

3.3. Il n'est pas possible de repasser une matière d'une UE capitalisée (supérieure ou égale à 10), quelle que soit la note obtenue à cette matière.

3.4. Un semestre est validé lorsque la moyenne arithmétique pondérée (par les coefficients de chaque matière) des notes des UE du semestre est supérieure ou égale à 10 sur 20. Le nombre d'ECTS rattaché à chaque UE est indiqué dans les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC). La compensation des notes entre les UE est totale. Il n'y a pas de note éliminatoire. Des points ou fractions de point (dits points-jury) peuvent être attribués par le jury à un étudiant afin d'obtenir la validation du semestre concerné.

3.5. Le jury délivre les mentions suivantes pour le semestre :

- | | |
|--|--------------------|
| • Moyenne générale supérieure ou égale à 16 : | Mention Très Bien |
| • Moyenne générale supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16 : | Mention Bien |
| • Moyenne générale supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14 : | Mention Assez Bien |
| • Moyenne générale supérieure ou égale à 10 et inférieure à 12 : | Mention Passable |

Des points ou fractions de point (dits points-jury) peuvent être attribués par le jury à un étudiant afin d'obtenir une mention.

3.6. L'obtention d'un semestre entraîne ipso facto la capitalisation des éléments capitalisables qui le composent.

3.7. Si l'étudiant ne valide pas son année par compensation et qu'il se réinscrit l'année suivante, les notes des UE non capitalisées ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

4. Seconde chance

4.1. Dans les trois années de licence, la seconde chance porte sur les UE :

Lorsque l'UE est évaluée en Contrôle continu intégral (CCI), la seconde chance est intégrée au CCI et les règles de prise en compte de cette seconde chance pour le calcul de la note de l'UE sont décrites dans les MCC.

Lorsque l'UE est évaluée en Contrôle Terminal (CT) ou en contrôle continu et contrôle terminal (CC/CT) la seconde chance se déroule lors d'une seconde session d'examen.

4.2. Si l'étudiant n'a pas obtenu son semestre en session principale, une seconde chance est organisée pour les UE non capitalisées, conformément aux MCC.

4.3. Si l'étudiant obtient une meilleure moyenne à une UE non capitalisée, la note obtenue en seconde chance remplace la moyenne de l'UE de la session principale.

4.4. Si la note obtenue est moins bonne en seconde chance que la moyenne obtenue à l'UE en session principale, l'étudiant conserve la note de l'UE qu'il a obtenue en session principale.

4.5. Les seules sessions de seconde chance sont celles prévues aux MCC et au calendrier universitaire. Un étudiant absent à un partiel de TD ne peut donc pas demander l'organisation d'une nouvelle épreuve quel qu'en soit le motif.

5. Épreuves

5.1. Épreuves écrites : Il est porté à l'attention des étudiants qu'aucun retard ne sera autorisé lors des épreuves écrites. Aucune entrée dans la salle d'examen ne sera acceptée après l'heure de début de l'épreuve, qui coïncidera avec l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

5.2. Épreuves orales : Lors des épreuves orales des examens, les étudiants sont convoqués à l'heure de début des oraux de la demi-journée, l'enseignant procède alors à l'appel des candidats. Les étudiants non présents au moment de l'appel sont considérés comme absents à cette épreuve.

5.3. Épreuves en distanciel : Lorsqu'une épreuve est organisée en distanciel, l'information est indiquée sur la convocation. Il appartient à l'étudiant de vérifier en amont de l'épreuve la qualité de sa connexion internet personnelle, ainsi que ses accès aux outils prévus pour les examens, via son compte informatique universitaire. Sur demande auprès de la scolarité, un accès aux salles informatiques peut-être ouvert pour passer ce type d'épreuve.

6. Absence

6.1. Toute absence à un examen terminal ou un contrôle continu doit être justifiée par mail dans les 48h qui suivent auprès du gestionnaire de scolarité en charge de la formation (eco-scolarité-licence@umontpellier.fr).

6.2. Toute absence, justifiée ou non, équivaut à 0/20.

7. Stage

7.1. Un stage facultatif pourra être accordé pour circonstances exceptionnelles sur décision du Directeur d'UFR sous réserve que les missions proposées lors du stage soient en adéquation avec la formation.

8. Étudiants en réorientation

8.1. Les étudiants admis en Licence 1 au second semestre dans le cadre d'une réorientation se verront proposer une validation d'acquis avec note s'ils ont validé l'anglais ou l'espagnol au 1er semestre (UE évaluées en contrôle continu intégral).

8.2. En cas de non validation de la note d'anglais ou d'espagnol au 1er semestre, ils présenteront une épreuve orale lors des examens de seconde chance du semestre 1.

9. Redoublement

9.1. Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas le nombre d'ECTS requis pour valider l'année de formation au titre de son inscription, une réinscription dans la même année de formation peut lui être proposée selon les modalités d'admission à la formation :

- redoublement de droit pour les formations non sélectives
- redoublement sur autorisation au titre d'une formation sélective

9.2. L'étudiant conserve le semestre qu'il a déjà validé le cas échéant. Il conserve également les notes et ECTS des UE capitalisées dans le cas d'un semestre non validé.

9.3. L'étudiant peut s'inscrire 6 fois au maximum au sein d'un même parcours au cours du 1er cycle. La commission pédagogique pourra émettre un avis permettant de déroger à cette règle dans les cas de force majeure.

10. Césure

10.1. Les étudiants bénéficiant du dispositif de césure s'engagent à maintenir un lien avec l'UFR, à respecter les dispositifs d'accompagnement, d'encadrement et les modalités d'évaluation définis dans la convention de césure.

10.2. La période de césure ne peut pas se substituer aux modalités d'acquisition des compétences prévues dans le cadre de la formation. Elle ne permet donc pas l'obtention d'ECTS.

11. Situation d'urgence

11.1. La Faculté se réserve le droit de proposer aux étudiants de nouvelles modalités d'évaluation en cas de situation d'urgence (crise sanitaire...).

11.2. Ces modalités seront laissées au choix des enseignants et pourront se dérouler à distance.



Les téléphones portables sont interdits durant les épreuves. Ils doivent être obligatoirement éteints et laissés dans les sacs.

De même, les documents, les calculatrices programmables, les trousseaux et tous les moyens de communication sont interdits lors de la composition (sauf autorisation spéciale).

Règlement des études de master 1

* Sous réserve de validation

Vu les arrêtés 23 et 25 avril 2002 relatifs au LMD, vu la loi 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat. Vu le règlement des enseignements, des études et des examens, adopté en CVFU le 5 mars 2024.

1. Organisation des masters de la Faculté d'Économie

- 1.1. La mention sera indiquée sur le diplôme, alors que le parcours sera seulement visé.
- 1.2. Ce règlement des examens ne concerne que la première année des différentes mentions des Masters de la Faculté d'Économie.
- 1.3. Tout étudiant possédant un diplôme de Licence délivré par un établissement d'enseignement supérieur français ou de l'espace économique européen peut postuler à un Master d'Économie de la Faculté d'Économie. La commission de recrutement examine le dossier du candidat au vu de l'ensemble des candidatures, des critères et attendus votés, des capacités d'accueil et se prononce sur l'admissibilité en master.
- 1.4. Tout étudiant possédant un titre ou diplôme étranger de niveau équivalent peut demander son inscription en première année d'un Master de l'UFR Économie. Cependant cette candidature doit être validée par une commission d'équivalence qui statue sur le niveau de leurs connaissances.

2. Inscription pédagogique

- 2.1. L'inscription pédagogique est complémentaire à l'inscription administrative. Elle est indispensable pour suivre les enseignements et passer les examens.
- 2.2. Les étudiants doivent choisir leur langue et/ou option(s) pour chacun des 2 semestres de l'année universitaire. Un calendrier et une procédure d'inscription sont communiqués en début d'année par le service scolarité.

3. Compensation

- 3.1. Il y a compensation entre deux semestres de la même année universitaire : S1 et S2
- 3.2. La progression n'est donc possible que par validation de l'année (soit par acquisition de chaque semestre, soit par compensation entre les deux semestres de la même année universitaire). L'obtention de l'année entraîne l'attribution de 60 E.C.T.S. (European Credit Transfer System).
- 3.3. La note à l'année est calculée en prenant les deux moyennes coefficientées des deux semestres.

4. Validation et capitalisation

- 4.1. Toutes les matières correspondent à une Unité d'Enseignement (UE), elles sont donc toutes capitalisables.
- 4.2. Une unité d'enseignement est validée et capitalisée lorsque la note attachée à cette UE est supérieure ou égale à 10 sur 20.
- 4.3. Il n'est pas possible de repasser une matière d'une UE capitalisée, quelle que soit la note obtenue à cette matière.
- 4.4. Un semestre est validé lorsque la moyenne arithmétique pondérée (par les coefficients de chaque matière) des notes des UE du semestre est supérieure ou égale à 10 sur 20. Le nombre d'ECTS rattaché à chaque UE est indiqué dans les Modalités de Contrôle des Connaissances(MCC). La compensation des notes entre les UE est totale. Il n'y a pas de note éliminatoire.
- 4.5. L'obtention d'un semestre du M1 entraîne ipso facto la capitalisation de l'ensemble des crédits (30 ECTS) affectés à ce semestre pour la mention du M1 où s'est inscrit l'étudiant(e).
- 4.6. La première année de Master est validée lorsque la moyenne arithmétique pondérée des notes des deux semestres du M1 est supérieure ou égale à 10 sur 20.
- 4.7. Des points ou fractions de point (dits points-jury) peuvent être attribués par le jury à un étudiant afin d'obtenir la validation du semestre concerné ou de l'année de Master 1.
- 4.8. Le jury délivre les mentions suivantes pour chacun des semestres ou pour l'année de M1 :
 - Moyenne générale supérieure ou égale à 16 : Mention Très Bien
 - Moyenne générale supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16 : Mention Bien
 - Moyenne générale supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14 : Mention Assez Bien
 - Moyenne générale supérieure ou égale à 10 et inférieure à 12 : Mention PassableDes points ou fractions de point (dits points-jury) peuvent être attribués par le jury à un étudiant afin d'obtenir une mention.

5. Conservation des notes et seconde chance

- 5.1. La mise en place d'une seconde chance est possible mais n'est pas obligatoire. Il convient donc de se référer aux modalités de contrôle des connaissances.
- 5.2. Si l'étudiant n'a pas obtenu son semestre en session principale, il est attendu en seconde chance pour les UE non capitalisées.
- 5.3. Si l'étudiant obtient une meilleure moyenne à une UE non capitalisée, la note obtenue à la seconde chance remplace la moyenne de l'UE de la session principale.
- 5.4. Si la note obtenue est moins bonne en seconde chance que la moyenne obtenue à l'UE en session principale, l'étudiant conserve la note de l'UE qu'il a obtenue en session principale.
- 5.5. Si les MCC ne prévoient pas de seconde chance, la note obtenue à l'UE non capitalisée en session principale est conservée.
- 5.6. Les seules sessions de seconde chance sont celles prévues aux MCC et au calendrier universitaire. Un étudiant absent à un partiel de TD ne peut donc pas demander l'organisation d'une nouvelle épreuve quel qu'en soit le motif.

6. Épreuves

- 6.1. Épreuves écrites : Il est porté à l'attention des étudiants qu'aucun retard ne sera autorisé lors des épreuves écrites. Aucune entrée dans la salle d'examen ne sera acceptée après l'heure de début de l'épreuve, qui coïncidera avec l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- 6.2. Épreuves orales : Lors des épreuves orales des examens, les étudiants sont convoqués à l'heure de début des oraux de la demi-journée, l'enseignant procède alors à l'appel des candidats. Les étudiants non présents au moment de l'appel sont considérés comme absents à cette épreuve.
- 6.3. Épreuves en distanciel : Lorsqu'une épreuve est organisée en distanciel, l'information est indiquée sur la convocation. Il appartient à l'étudiant de vérifier en amont de l'épreuve la qualité de sa connexion internet personnelle, ainsi que ses accès aux outils prévus pour les examens, via son compte informatique universitaire. Sur demande auprès de la scolarité, un accès aux salles informatiques peut-être ouvert pour passer ce type d'épreuve.

7. Absence

- 7.1. Toute absence à un examen terminal ou de contrôle continu doit être justifiée dans les 48h qui suivent auprès du gestionnaire de scolarité en charge de la formation (eco-scolarité-master@umontpellier.fr).
- 7.2. Toute absence, justifiée ou non, équivaut à 0/20.

8. Stage

- 8.1. Un stage facultatif pourra être accordé sur décision du Directeur d'UFR sous réserve que les missions proposées lors du stage soient en adéquation avec la formation.

9. Poursuite d'études

- 9.1. La progression en deuxième année de Master n'est possible que par validation de l'année. L'étudiant se réinscrit alors dans la même mention.
- 9.2. Si l'étudiant souhaite changer de mention ou de parcours entre la première et la deuxième année de Master, il devra déposer un dossier de candidature auprès du responsable de la mention ou du parcours dans lequel il voudra s'inscrire.

10. Redoublement

- 10.1. Si l'étudiant n'a pas validé la première année de Master, il a le droit de se réinscrire dans la même mention et le même parcours. Il conserve le semestre qu'il a déjà validé le cas échéant. Il conserve également les notes et ECTS des UE capitalisées.
- 10.2. L'étudiant peut s'inscrire quatre fois au maximum, au sein d'un même parcours au cours du 2ème cycle.

11. Césure

- 11.1. Les étudiants bénéficiant du dispositif de césure s'engagent à maintenir un lien avec l'UFR, à respecter les dispositifs d'accompagnement, d'encadrement et les modalités d'évaluation définies dans la convention de césure.
- 11.2. La période de césure ne peut pas se substituer aux modalités d'acquisition des compétences prévues dans le cadre de la formation. Elle ne permet donc pas l'obtention d'ECTS.

12. Situation d'urgence

- 12.1. La Faculté se réserve le droit de proposer aux étudiants de nouvelles modalités d'évaluations en cas de situation d'urgence (crise sanitaire...).
- 12.2. Ces modalités seront laissées au choix des enseignants et pourront se dérouler à distance.

Offre de formation

<https://economie.edu.umontpellier.fr/offre-de-formation/>



LICENCE d'une durée de 3 ans, soit 6 semestres

La formation en licence est une formation généraliste en économie qui offre un nombre important d'Unités d'Enseignement fondamentales et d'ouverture. En effet, dès la deuxième année de licence, les étudiants peuvent choisir des options. La formation de licence est assurée par des enseignants qui, pour la plupart, appartiennent à l'un des trois laboratoires de recherche en économie : le CEE-M, MRE et ARTDev.

Environ 90% des étudiants poursuivent leurs études après la licence (essentiellement en Master). D'autres passent des concours administratifs ou encore, intègrent des écoles de commerce en admission parallèle.

Un parcours international dès la première année

Le parcours « international » (en anglais) peut être choisi par les étudiants dès le second semestre de première année. Ce parcours comprend 10 cours sur la licence, 2 cours au second semestre de L1 puis 2 cours dans chaque semestre de L2 et de L3, qui sont délivrés en anglais et qui correspondent à 10 cours fondamentaux de la licence.

A la fin du semestre 1, les étudiants sont invités à passer un test pour évaluer leur niveau d'anglais. Ensuite les étudiants du parcours « international » suivent les enseignements de la licence classique mais à chaque semestre deux matières sont remplacées par leur équivalent en anglais.

Une Licence Accès Santé, la LAS

Les étudiants en LAS effectuent la première année de la Licence d'économie au sein de la Faculté d'Économie. Le programme est constitué d'une partie des enseignements de la L1 Économie et de cours dans le domaine de la santé proposés à distance par la Faculté de Médecine.

Les étudiants ayant validé les 60 ECTS à l'issue des examens de première session de L1 peuvent présenter une candidature à l'admission en deuxième année de MMOP (Médecine, Maïeutique,

Odontologie, Pharmacie). Les étudiants non sélectionnés pour l'admission en MMOP à l'issue de la L1 peuvent poursuivre leur cursus en Licence 2 d'économie. A l'issue de la L2 d'économie, les étudiants ayant validé 120 ECTS, dont les 12 ECTS des mineures santé, peuvent à nouveau candidater à l'admission en deuxième année de MMOP.

La Prépa ENS Cachan et conventions de partenariat avec des CPGE

Il existe une prépa intégrée ENS, en coopération avec le lycée Mermoz de Montpellier qui fonctionne depuis plusieurs années. Elle concerne une promotion d'une trentaine d'étudiants de bon niveau qui valident leurs années de licence en parallèle de leurs années de préparation au concours ENS Cachan. La Faculté d'Économie a également plusieurs partenariats avec les CPGE des lycées Joffre et La Merci de Montpellier et aussi avec le lycée Daudet de Nîmes.

Une Licence 1 adaptée, le parcours «REUSSIR»

Le parcours « REUSSIR » s'adresse aux étudiants dont les prérequis sont insuffisants pour intégrer le parcours « classique » de la licence d'économie.

Il offre la chance à un groupe de 40 étudiants sélectionnés et volontaires de réaliser leur L1 d'économie en 2 ans avec un volume horaire d'enseignements doublé dans les matières fondamentales de la licence d'économie (mathématiques, statistiques et économie).

A l'issue de ces deux ans, les étudiants ayant validé les 60 ECTS intègrent la L2.

CPES - Modélisation et numérique en sciences économiques en 3 ans

Depuis la rentrée 2022, l'Université de Montpellier et le Lycée Joffre ont ouvert un CPES centré sur les méthodes et les outils numériques et informatiques appliqués à la modélisation numérique en sciences économiques.

Un Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures est une formation sélective en 3 ans conduisant à un diplôme de Licence, coorganisé par une université et un lycée. Cette formation pluridisciplinaire, de très haut niveau, avec une initiation à la recherche dès la première année, permet une poursuite d'études en Master avec une double compétence recherchée.

Les étudiants sont encadrés par des enseignants de classes préparatoires (Lycée Joffre) et des enseignants-chercheurs de l'université (Facultés d'Économie et de Sciences). Une attention particulière est portée à l'ouverture sociale et à la diversité.

BI-LICENCE - Mention Économie / Science politique en 3 ans

Résolument pluridisciplinaire, la bi-licence « science éco - science po » se propose de répondre aux exigences des nouveaux métiers porteurs, notamment dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de l'aide à la décision, des projets de développement ou encore de la gouvernance transnationale et de la régulation des sociétés complexes. Il s'agira de former des cadres qui, disposant de compétences dans les domaines de l'économie, de la science politique, et plus généralement des sciences sociales et des institutions nationales et internationales, pourront occuper des postes avec des responsabilités dans le secteur public et privé, en France ou à l'international.

Au plan pratique, les étudiants suivent les enseignements fondamentaux des deux licences de science économique (dispensée sur le site de Richter) et de science politique (sur le site de la faculté de droit et de science politique), l'Université de Montpellier étant à ce jour la seule à proposer ce type de cursus. La validation de la formation suppose le passage d'un grand oral bi-disciplinaire attestant des apports des deux disciplines pour l'analyse de la situation du monde contemporain. La double compétence recherchée doit permettre par la suite d'investir les meilleurs diplômes de masters de chaque discipline, ou des masters pluridisciplinaires co-habilités en science politique et en science économique pour préparer les étudiants aux métiers d'avenir.

MASTER Mention Économie

Le Master mention «Économie» permet de répondre aux nouveaux besoins de compétences en lien avec les principaux défis sociétaux et les transformations récentes des systèmes productifs et des modalités de l'action publique et du management. Il s'agit de répondre à plusieurs formes de transition dans les champs alimentaire, écologique et agro-écologique, énergétique, numérique, de la santé et plus généralement concernant l'évolution des pratiques de l'action publique.

Les parcours proposés permettent de s'adosser aux trois équipes de recherche de la Faculté d'Économie (Acteurs, Ressources et Territoire dans le développement (ART-Dev), Centre d'Économie de l'Environnement de Montpellier (CEE-M) et Montpellier Recherche en Économie (MRE). Ces parcours s'inscrivent dans les trois axes de recherche de l'ISITE de l'Université (Montpellier Université d'Excellence (MUSE)) à savoir NOURRIR par la promotion d'une agriculture innovante, PROTÉGER en favorisant une société respectueuse de l'environnement et SOIGNER en améliorant la santé, sachant que les parcours Économie Numérique et Économie et Psychologie contribuent aussi à ces domaines à travers les potentialités de numérique ou l'intégration de la dimension psychologique et des motivations endogènes des acteurs en faveur de politiques publiques plus proactives.

8 parcours

- Économie du Dév. Agricole, de l'Environnement et Alimentation
- Économie Publique et Environnement,
- Évaluation Économique et Adaptation au Changement Climatique
- Économie de l'Énergie (Apprentissage en M2 possible)
- Économie des Systèmes de Santé
- Économie Numérique (Apprentissage en M2 possible)
- Économie et Psychologie
- Économie - Science Politique : Gouvernance des sociétés et des territoires en transition (Apprentissage en M2 possible)

MASTER Mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance

Le Master mention Monnaie, banque, Finance, Assurance (MBFA) permet aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour détecter, évaluer et modéliser les risques, pour évaluer les produits financiers, pour comprendre la réglementation et le fonctionnement bancaire et des marchés financiers, et pour effectuer des études dans le cadre d'organismes publics. Il leur permet également de maîtriser les outils de la modélisation financière ainsi que l'économétrie financière, bancaire et les techniques de l'ingénierie financière qui permettent de postuler dans des métiers d'opérateur de marché, de gestionnaire de portefeuille, d'analyste des risques financiers et aux fonctions de back office ou d'actuaire analyste. Enfin la formation leur permet d'obtenir des connaissances informatiques pour modéliser et analyser les données financières au moyen de logiciels ou progiciels souvent utilisés sur les marchés. Tous les parcours de la mention MBFA sont adossés au laboratoire de recherche Montpellier Recherche en Économie (MRE) qui rassemble plusieurs groupes de recherche dont l'un est centré sur l'économétrie financière et l'ingénierie financière, dans un contexte de transition numérique, énergétique ou écologique.

Depuis 2019, la Faculté d'Économie est dotée d'une salle de marché qui met en place des pratiques pédagogiques innovantes dans des situations concrètes de trading, et d'analyse de données et informations financières.

5 parcours

- Actuariat
- Analyse des Risques de Marché
- Analyse des Risques Bancaires
- Ingénierie Financière
- Systèmes d'Information Économique et Financière

DOCTORAT www.umontpellier.fr/recherche/etudes-doctorales-et-hdr

Aide à la réussite

TUTORAT

Le tutorat est un dispositif d'aide à la réussite mis en place par la Faculté d'Économie pour les étudiants de licence. Destiné aux étudiants rencontrant des difficultés dans le cadre de leurs études universitaires, le tutorat participe à l'égalité des chances.

Libre et gratuit, le tutorat est un accompagnement universitaire et moral des étudiants tout au long de l'année. Véritable synergie entre étudiants et enseignants, il permet aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances au travers de séances organisées par les tuteurs.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR TUTEUR ?

Les tuteurs sont des étudiants d'années supérieures, en formation (tuteurs stagiaires) ou ayant validé une formation spécifique de « Qualification aux fonctions de tuteur » (tuteurs qualifiés).

Renseignements auprès de morgane.dutilh@umontpellier.fr

REMISE À NIVEAU EN MATHÉMATIQUES

Depuis la rentrée 2022, des capsules vidéos sont accessibles sur Moodle pour les étudiants de première année souhaitant tester leur niveau en mathématiques. Ces capsules proposent une progression pour revoir les notions de base dont les étudiants auront besoin durant leur parcours universitaire.



ACCÉDER AUX
VIDÉOS →

Compléter sa formation

LE PIX

Le PIX a été mis en place dans le but d'évaluer et développer les compétences numériques des étudiants de l'enseignement supérieur.

Renseignements auprès de Laurent LEGER - laurent.leger@umontpellier.fr

LE T.O.E.I.C.

Le T.O.E.I.C. (Test Of English for International Communication) est un certificat d'anglais reconnu par les professionnels et souvent exigé pour les postes à dimension internationale et pour les étudiants désirant partir en programme d'échange. Ce test est payant.

Renseignements auprès de Nathalie GILLES - nathalie.gilles@umontpellier.fr

CERTIFICATION RÉAGIR REBONDIR RÉUSSIR - C3R

Dispositif mis en place par le SCUIO-IP afin d'aider les étudiants de première année de licence rencontrant des difficultés dans leur études.

Renseignements auprès du SCUIO-IP

CERTIFICATION VOLTAIRE

La certification Voltaire est une formation suivie d'un examen évaluant la maîtrise de l'orthographe française. Ce certificat, de plus en plus demandé par les employeurs, permet d'attester de son niveau et de valoriser ses compétences sur un CV.

Renseignements auprès de Mme Nathalie GILLES - nathalie.gilles@umontpellier.fr

Les Diplômes Universitaires

<https://economie.edu.umontpellier.fr/offre-de-formation/diplomes-universitaires/>

D.U. DE NIVEAU BAC

Investigation Numérique Pénale

Responsable Michel SALA,

Coût de la formation initiale 450€ (+ 34€ de BU)

Coût du diplôme en formation continue 1800€ (+ 34€ de BU)

Volume horaire de la formation : 140h

Ce DU est ouvert aux enquêteurs ou experts, publics ou privés ou à toute personne souhaitant se spécialiser en investigation numérique post-mortem et souhaitant posséder les connaissances théoriques et techniques pour la réalisation d'expertises pénales en informatique.

Prépa. aux Études Universitaires pour Étudiants Non Francophones

Responsables Edmond BARANES et Mathias REYMOND,

Coût du diplôme approfondi, de septembre à juillet 5600€ (+ 34€ de BU)

Coût du diplôme intensif, de janvier à juillet 4200€ (+ 34€ de BU)

Volume horaire de la formation : 800h en approfondi et 600h en intensif

Ce DU est ouvert aux étudiants souhaitant acquérir le niveau de français correspondant à une poursuite d'études dans le supérieur. La préparation concerne également les cours de la discipline à laquelle les étudiants se destinent (microéconomie, macroéconomie et mathématiques).

D.U. DE NIVEAU BAC +1

Qualification aux Fonctions de Tuteur

Responsable Mathias REYMOND,

Inscrit à la Faculté d'Économie pour un diplôme national, vous pouvez faire acte de candidature. Si un avis favorable est donné à votre candidature, vous devez vous inscrire en tant que tuteur(trice) stagiaire au Diplôme d'Université «Formation aux fonctions de Tuteur-Qualifié». Vous bénéficierez alors d'une formation et effectuerez un stage.

D.U. DE NIVEAU BAC +2

Digital Supply Chain

Responsable Thierry BLAYAC,

Coût de la formation initiale 550€ (+ 34€ de BU)

Coût du diplôme en formation continue 3000€ (+ 34€ de BU)

Volume horaire de la formation : 200h

Ce DU s'adresse à des étudiants ayant validé une Licence 2 en Économie, Gestion et/ou Administration, aux étudiants diplômés d'un BTS Transport et Prestations Logistiques, d'un BTS Commerce International ou d'un DUT Gestion Logistique et Transports. En formation continue, le DU s'adresse aux salariés intervenant dans le domaine de la Supply Chain ou souhaitant y évoluer, et plus largement à tous les salariés évoluant dans le domaine du e-commerce.

CANDIDATER
SUR ECANDIDAT



D.U. DE NIVEAU BAC +4

Big Data, Datascience et Analyse des Risques sous Python

Responsables : Françoise SEYTE, Stéphane MUSSARD

Coût de la formation initiale 550€ (+ 34€ de BU)

Coût du diplôme en formation continue 2200€ (+ 34€ de BU)

Volume horaire de la formation : 203h

Ce DU est ouvert aux étudiants désirant devenir datascientist et pour les professionnels qui ont besoin d'une formation sur le logiciel Python (pour le bigdata, l'économétrie, la statistique, l'informatique, les bases de données, l'analyse des risques)

Connaissances Fondamentales en Informatique et Logiciels Libres

Responsable Dimitri DUBOIS,

Coût de la formation initiale 450€ (+ 34€ de BU)

Coût du diplôme en formation continue 2200€ (+ 34€ de BU)

Volume horaire de la formation : 120h

Ce DU est ouvert aux étudiants titulaires d'un Master 1. Il a pour objectif d'acquérir des connaissances fondamentales et essentielles en informatique, qui vont de la culture générale sur le fonctionnement d'un ordinateur, du réseau Internet ou du monde du logiciel libre à des notions plus pointues comme la programmation, le développement web ou l'utilisation de logiciels de statistiques et de mathématiques.

Les travaux dirigés sont entièrement réalisés avec des logiciels libres et multiplateformes.

Data Analyst - Informatique et Statistiques pour la décision

Responsable Thierry BLAYAC,

Coût de la formation initiale 500€ (+ 34€ de BU)

Coût du diplôme en formation continue 3000€ (+ 34€ de BU)

Volume horaire de la formation : 211h

Ce DU est ouvert aux étudiants titulaires d'une 1ère année de Master d'économie ou de gestion et désirant compléter leur formation en informatique. Il a pour but de donner une compétence complémentaire en informatique aux étudiants à trois niveaux : Systèmes d'information, Maîtrise du logiciel SAS et Programmation.



Insertion professionnelle, bureau 113

Gestionnaire insertion professionnelle / apprentissage / césure

Julien D'ALESSANDRO - Bureau 113

eco-pro@umontpellier.fr - 04.34.43.24.52

Le bureau de stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne dans vos différents projets afin de faciliter la transition entre études et insertion professionnelle.

PARTIR EN STAGE

<http://economie.edu.umontpellier.fr/scolarite/partir-en-stage/>

Dans le cadre de vos études en Licence ou en Master, vous avez la possibilité d'effectuer un stage facultatif (Licence, Master 1) ou obligatoire (Master 2).

Considérés comme une étape essentielle dans le parcours d'un étudiant, les stages permettent d'acquérir une première expérience dans le milieu professionnel, permettant de mettre à profit les connaissances et de valoriser les compétences.

Pour rappel :

- Stage facultatif en Licence 1, 2, 3 et Master 1 (Départ sous conditions)
- Stage obligatoire en Master 2

La durée de stage ne peut pas dépasser 6 mois ou 924h dans le même organisme d'accueil.

Plus d'infos au bureau 113 et sur notre site Internet rubrique « Partir en stage »



Création de la convention directement sur l'ENT, vérification en ligne par le bureau des stages avant signature

PARTIR EN CÉSURE

<https://economie.edu.umontpellier.fr/scolarite/demande-de-cesure/>

La césure est une période d'interruption volontaire des études, généralement d'une durée de 6 à 12 mois, qui permet à l'étudiant de suspendre temporairement son cursus universitaire pour vivre une expérience personnelle ou professionnelle.

La césure présente un grand nombre d'avantages :

- Acquérir de nouvelles compétences et expériences (stage, emploi, volontariat),
- Entreprendre un projet personnel (voyage, formation, création d'entreprise)
- Réfléchir sur projet personnel et professionnel,
- Enrichir son parcours et son CV (valorisation de l'expérience),
- Bénéficier du statut d'étudiant.

PARTIR EN APPRENTISSAGE

<https://economie.edu.umontpellier.fr/entreprises/alternance-contrat-dapprentissage/>

La Faculté d'Économie propose deux formations de Master 2 en apprentissage dans les secteurs de l'énergie et du numérique.

L'objectif principal est de favoriser une insertion professionnelle tout en alternant des périodes à la Faculté (théorie) et des périodes en entreprise (pratique) afin d'obtenir le diplôme de Master.

Apprentissage

Depuis la rentrée 2023, la Faculté d'Économie et le CFA ENSUP-LR ont ouvert deux parcours de Master 2 à l'apprentissage : le master Économie de l'Énergie, responsable Boris Solier et le master Économie Numérique, responsable Edmond Baranes.

L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignements académiques et pratiques dispensés en centre de formation et l'acquisition de savoir-faire chez un employeur. Le rythme de cette alternance varie selon la formation suivie mais respecte un calendrier établi en amont.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail particulier qui permet à l'étudiant de bénéficier d'un double statut : étudiant et salarié à part entière de l'entreprise.

POURQUOI SE LANCER DANS L'APPRENTISSAGE ?

- Pour obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle reconnue par l'État ;
- Pour avoir une expérience professionnelle dans un métier et être rapidement opérationnel ;
- Pour percevoir un salaire tout en poursuivant ses études ;
- Parce que c'est un excellent tremplin pour l'emploi.

L'APPRENTISSAGE POUR QUI ?

Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes entre 16 et 29 ans révolus.

Il est toutefois possible de conclure un contrat d'apprentissage, au-delà de 30 ans, si vous êtes reconnu travailleur handicapé, sportif de haut niveau ou si vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme préparé.

LA RÉMUNÉRATION

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge et de son niveau d'études. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.

Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié. En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum réglementaire de la dernière année du précédent contrat, sauf changement de tranche d'âge plus favorable à l'apprenti.





Plateforme ResUM

<https://resum.umontpellier.fr>

Pour vous aider dans vos recherches de stage ou d'emploi, l'Université a créé la plateforme ResUM. Véritable réseau professionnel, ResUM met en relation entreprises, enseignants, étudiants, anciens et jeunes diplômés.

OBJECTIFS

- Proposer un espace d'échanges, de ressources et de rencontres
- Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes diplômés
- Offrir aux recruteurs un vivier de jeunes talents
- Créer des liens entre les différentes générations d'étudiants
- Favoriser le rayonnement de l'Université de Montpellier

BOOSTEZ VOTRE CARRIÈRE

- Candidater à des offres d'emploi ou de stage
- Consulter des annuaires d'entreprise
- Trouver et garder le contact, des groupes de discussions, des actus, des événements
- Déposer des CV en ligne

ET SI VOUS RÉSEAUTIEZ ?

Prendre pied dans le monde du travail ? Pas toujours facile ! Trouver un stage, un emploi, c'est souvent plus simple grâce au réseau des anciens.

Rejoignez une communauté d'étudiants et d'anciens : Resum fait vivre un réseau en pleine croissance, pour retrouver des copains, garder le contact, dénicher infos, conseils et ressources.



Les relations internationales, bureau 113

<https://economie.edu.umontpellier.fr/international>



Responsable du bureau des relations internationales

Mustapha GHACHEM
eco-bri@umontpellier.fr
(+33) 4 34 43 24 53

Chargé des relations internationales

Julien D'ALESSANDRO
eco-bri@umontpellier.fr
(+33) 4 34 43 24 52

Accueil ouvert au public le
lundi et le mardi
de 14h00 à 17h00
Le mercredi, le jeudi et le
vendredi
de 09h00 à 12h00

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE À MONTPELLIER

Grâce à son réseau d'une quarantaine d'établissements partenaires, la Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier, offre à ses étudiants de nombreuses possibilités d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger.

Partir à l'étranger grâce à un programme d'échange, c'est l'opportunité de poursuivre ses études dans un autre pays, en découvrant une nouvelle culture, en améliorant ses acquis linguistiques et éventuellement, créer son propre et futur réseau professionnel.

Partir dans le cadre d'une mobilité études ou stage, c'est aussi l'occasion de vivre une expérience unique à l'étranger, d'appréhender l'enseignement de l'Économie dans une université étrangère et/ou de côtoyer le monde du travail grâce à un stage...un réel atout sur son CV !

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME D'ÉCHANGE ?

La mobilité d'études encadrée consiste à effectuer une partie du cursus universitaire dans une université étrangère partenaire de la Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier.

En effet, l'existence d'un accord d'échange établit le nécessaire cadre juridique à la réalisation de la mobilité, et permet une reconnaissance académique.

EN PARTANT, VOUS VOUS ASSUREZ :

- L'exonération des droits de scolarité dans l'université d'accueil
- La reconnaissance de la partie des études effectuées dans l'université étrangère
- L'obtention du diplôme de la Faculté d'Économie
- Le maintien de la couverture sociale (En Europe ou au Québec), et des bourses (Crous)
- Le financement du séjour durant la mobilité : Bourse Erasmus+, Bourse Région (le cas échéant)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Il est indispensable de justifier ses aptitudes linguistiques avant le dépôt des candidatures
Le TOEIC (Test of English for International Communication) est un certificat d'Anglais, reconnu par les professionnels et souvent exigé pour les postes à dimension internationale et pour les étudiants souhaitant partir en programme d'échange.

La Faculté d'Economie est un centre agréé par ETS GLOBAL, ce qui permet de faire passer ce test à tous, étudiants de l'UM et grand public.

Renseignements auprès de Nathalie GILLES - nathalie.gilles@umontpellier.fr

OÙ PARTIR ?

Étudier en Europe avec Erasmus +



- Le programme ERASMUS+ permet, aux étudiants inscrits d'effectuer une partie de leurs études dans une université partenaire d'un autre pays participant au programme, et de les faire valider dans leur établissement d'origine à leur retour grâce au système européens de transfert et d'accumulation de crédits ECTS (European Credits Transfer System).



- Étudier au Québec avec le programme BCI
Le programme BCI (Bureau de Coopération Interuniversitaire) permet d'effectuer un séjour d'études dans une université québécoise partenaire sous réserve de l'acceptation de votre candidature par l'établissement d'accueil.



- Étudier à l'étranger hors Europe
Les Conventions inter-universitaires sont des accords-cadres entre deux institutions. Elles proposent des mobilités d'études encadrées qui permettent aux étudiants de partir étudier dans des universités partenaires atypiques et souvent loin de l'Europe (Colombie, Chili...)



Retrouvez nous sur les réseaux



FacEcoMontpellier



EcoUMontpellier



facultedeconomiemontpellier

Faculté d'Économie

Espace Richter
Batiment C
Avenue Raymond Dugrand
34960 Montpellier Cedex 2

04 34 43 24 44

<https://economie.edu.umontpellier.fr/>

Université de Montpellier

163 rue Auguste Broussonnet
34090 Montpellier

<https://www.umontpellier.fr/>